

2026/2027

COUPE NIKE FEMININE U18

Épreuve éliminatoire régionale

Article liminaire

Le présent Règlement prévoit uniquement les dispositions spécifiques de la Ligue de Bretagne de Football [concernant le Règlement national Coupe Nike Féminine U18](#). Pour les dispositions générales se référer à ce dernier.

Article 3 - Engagements

Dispositions LBF : Les engagements doivent être saisis par les clubs sur Footclubs pour le 20 juillet.

Article 6.2 - Choix des installations

Dispositions LBF : Les matchs se jouent sur des terrains classés T1 à T6 (Gazonnés, synthétiques ou stabilisés). La Commission pourra accorder des dérogations pour l'utilisation de terrains classés T7.

Les matchs prévus en nocturne doivent se dérouler sur des terrains dont l'éclairage est classé catégorie E7 minimum.

Article 7.3.7 - Licences, qualifications et participation

Dispositions LBF : Lors de l'épreuve éliminatoire les joueuses remplacées pourront continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçante et, à ce titre, revenir sur le terrain. L'exclusion temporaire *n'est pas* applicable.

Article 12 - Règlement Financier

Dispositions LBF : Les arbitres, officiellement désignés, ont droit au remboursement de leurs frais de déplacement décomptés d'après le barème en vigueur pour la saison en cours et seront partagés par moitié par les 2 clubs de la rencontre.